



## Appel à candidature

**Objet :** Singapour/ Offre de stage de formation intitulé « National food safety strategies »

**P.J :** Brochure de formation.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, dans le cadre de la coopération Maroc-Singapour, et au titre du « *Singapore Cooperation Programme Training Award* », le gouvernement singapourien organise un stage de formation en langue anglaise intitulé « **National food safety strategies** », qui se tiendra du **04 au 08 mai 2026 à Singapour**.

### 1) Objectifs du programme de formation :

Le programme de formation présentera les stratégies et politiques nationales de Singapour pour garantir la sécurité sanitaire de l'approvisionnement alimentaire. Il mettra également l'accent sur les cadres, lois et réglementations fondés sur des approches scientifiques et basées sur le risque.

### 2) Synopsis :

Les sujets abordés incluent :

- Stratégies et politiques nationales visant à garantir un approvisionnement alimentaire sûr ;
- Cadre législatif et normes en matière de sécurité sanitaire des aliments ;
- Systèmes scientifiques et fondés sur les risques pour garantir la sécurité des aliments ;
- Surveillance nationale de la sécurité alimentaire et capacités d'analyse des aliments ;
- Stratégies et initiatives liées à la sécurité alimentaire.

Le programme de formation se déroulera en présentiel à Singapour et comprendra diverses études de cas, des présentations de pays ainsi que des discussions de groupe.

### 3) Conditions d'accès :

Les candidats doivent être :

- Fonctionnaires du Secrétariat d'État Chargé de la Pêche Maritime de niveau intermédiaire à supérieur impliqués dans les politiques de sécurité sanitaire des aliments ;
- Compétents en anglais écrit et parlé ;
- En bonne santé.
- Justifier d'au moins quatre ans de service dans l'administration, sauf dérogation accordée par l'administration, le cas échéant.

## **6) Les Dossiers de candidature (Supports physique et électronique) à faire parvenir à la D.A.G.J :**

### **6.1) Support physique de candidature**

Les dossiers physiques de candidature sont au choix des candidats :

- Soit envoyés par courrier postal : 476 B.P Agdal Rabat, Secrétariat d'État chargé de la Pêche Maritime ;
- Soit déposés contre récépissé au bureau d'ordre du Secrétariat d'État chargé de la Pêche Maritime au 476, Rue Mohamed Belhassen El Ouazzani, Quartier Administratif, CP 10000, Rabat.
- L'enveloppe qui comprend les dossiers de candidature doit être sous pli fermé et porter :
  - L'intitulé du programme de formation ;
  - L'avertissement que : « L'enveloppe ne doit être ouverte que par le Secrétariat Général ou la Direction des Affaires Générales et Juridiques, " D.A.G.J " ».

### **6.2) Support électronique de candidature**

- Le dossier de candidature doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante : **formationcontinue@mpm.gov.ma;**
- Les dossiers de candidature (supports physique et électronique) doivent parvenir à la D.A.G.J avant ***le vendredi 16 février 2026, délai de rigueur.***
- Tout dossier de candidature incomplet ou reçu hors délais ne sera pas pris en considération.

## **7) Les documents à préparer et à soumettre par les candidats retenus :**

### **7.1) Avant le début de formation**

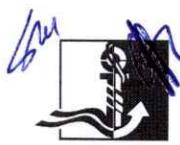
- Contacter le Service de la Gestion des Compétences et de la Formation Continue des Fonctionnaires pour entamer la procédure administrative relative à l'envoi en formation continue à l'étranger.

### **7.2) Après la fin de formation**

- Transmettre au Service de la Gestion des Compétences et de la Formation Continue des Fonctionnaires les pièces suivantes, en vue d'engager la procédure administrative de réintégration à l'issue de la formation :
  - Attestation de reprise de service ;
  - Rapport de fin de formation ;
  - Photocopie de l'attestation de participation au programme de formation.
- À l'issue de ce programme de formation, les bénéficiaires seront sollicités pour restituer les contenus acquis. Ils auront pour mission de présenter les principaux enseignements de cette formation et d'animer des sessions lors des ateliers internes, contribuant ainsi à la diffusion des connaissances au sein de l'organisation.

Le présent appel à candidature sera publié au niveau de l'intranet, le site du Secrétariat d'État chargé de la Pêche Maritime et la plateforme pédagogique du Secrétariat d'État « Digital Learning MPM » respectivement via les liens suivants :

- <http://intranet.mpm.gov.ma/>
- <http://www.mpm.gov.ma/>
- <https://digitallearning.mpm.gov.ma/>



#### **4) Dossier de candidature :**

Le dossier de candidature se compose de quatre documents suivants :

1. Demande de participation au programme de formation comportant l'avis favorable du responsable hiérarchique ;
2. C.V ;
3. Une photocopie du Passeport ;
4. Le formulaire en ligne « **Apply Now** » dûment rempli.

#### **5) Procédure de candidature :**

##### **Étape 1 – Soumission des candidatures :**

Les candidats intéressés doivent disposer des qualifications requises et occuper un poste en lien avec la thématique du programme de formation.

Les candidats doivent **soumettre leur candidature en ligne** à l'adresse suivante : <https://scp.gov.sg/startpublic/application/apply/9859>.

##### **Étape 2 – Validation des candidatures :**

Le formulaire en ligne dûment rempli (« **Apply Now** ») doit être soumis pour validation par le supérieur hiérarchique, puis envoyé à la Direction des Affaires Générales et Juridiques **au plus tard le 16 février 2026**.

##### **Étape 3 – Confirmation :**

Les candidats retenus recevront une Lettre conditionnelle d'acceptation par e-mail. Vous devrez accéder au lien indiqué pour accepter l'invitation et soumettre les documents justificatifs requis. Veuillez-vous assurer que :

- (a) votre passeport ou document de voyage est valide au moins six mois après la date prévue de votre arrivée à Singapour ;
- (b) vous disposez d'un visa d'entrée valide pour Singapour ainsi que des visas de transit nécessaires, si applicable ;
- (c) vous possédez un certificat de vaccination valide contre la fièvre jaune, si vous résidez ou avez voyagé récemment (dans les six jours précédent votre arrivée à Singapour) dans un pays à risque de transmission de la fièvre jaune. Cette exigence s'applique également si vous avez passé plus de 12 heures en transit dans un aéroport situé dans l'un de ces pays à risque.

Afin de garantir la validité de votre certificat à l'arrivée, veuillez-vous faire vacciner au moins deux semaines avant votre départ.

Consultez le site de l'**ICA** ici pour plus de détails :

<https://www.ica.gov.sg/enter-transit-depart/entering-singapore>

Nous vous prions également d'apporter une **copie de la Lettre conditionnelle d'acceptation** afin de faciliter les formalités à l'aéroport.



Direction des Affaires Générales et Juridiques

B.P : 476 Agdal, Rabat

Fax : (0537) 68 81 34/35

الفاكس:

Tel :

(0537) 68 80 00

مديرية الشؤون العامة والقانونية

ص.ب: 476 أكادال، الرباط المغرب



## 8) Contacts d'informations :

<b>- Personne(s) à contacter :</b>			
Service de la Gestion des Compétences et de la Formation Continue des Fonctionnaires		-Mr. OUJGHA Reda -Mr. SADIQUI Mohamed	
<b>-Tel :</b>	05.37.68.80.23		
<b>E-mail :</b>	<u>Oujgha@mpm.gov.ma</u>	<b>E-mail :</b>	<u>Mohamed.sadiqui@mpm.gov.ma</u>
<b>Tel :</b>	06.69.42.81.66	<b>Tel :</b>	06.37.40.07.57
<b>-E-mail dédié obligatoirement aux candidatures :</b>	<u>Formationcontinue@mpm.gov.ma</u>		


  
Le Secrétaire Général  
Signé : Brahim BOUDINAR

